



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires règlementaires et contractuelles

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 16 janvier 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2025

Notre dossier : 312-01075

Dossier Régie : R-4328-2024

Chère consœur,

Des discussions administratives ont eu lieu récemment entre Énergir et la Régie de l'énergie (« **Régie** ») dans le but d'identifier une date pour la tenue de la rencontre d'information visant à présenter le Rapport annuel 2025 au personnel de la Régie ainsi qu'aux analystes des intervenants ayant participé au dossier tarifaire 2024-2025 (R-4257-2024), conformément au format proposé par Énergir et accepté par la Régie dans sa décision D-2024-066 (paragr.295).

Or, il ressort de ces discussions qu'aucune date commune n'a pu être trouvée pour les mois de janvier et février 2026. Dans les circonstances, considérant les nombreux dossiers qui occupent la Régie actuellement et afin de ne pas retarder l'avancement procédural du présent dossier, Énergir demande exceptionnellement d'être autorisée à ne pas tenir la rencontre d'information visant à présenter le Rapport annuel 2025.

Malgré ce qui précède, si la Régie exigeait la tenue de la rencontre annuelle, Énergir mentionne qu'elle serait disponible les 26 janvier 2026 de même que les 17, 18 et 19 février 2026.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance

MLL/mb